



Scripta Philosophiæ Naturalis 10 (2016)

ISSN 2258 – 3335

A-LIGNEMENT / NON A-LIGNEMENT
OU LE « HIAD » : UN PARADOXE UNIVOQUE
POUR UNE ÉTHIQUE D'HUMANISME NATURALISTE

Charfeddine BOUGHDIRI

RÉSUMÉ : Mon objectif est l'élaboration d'un schème du « *hiad* », traduit en français par « *non a-lignement* », en le considérant comme une éthique d'humanisme naturaliste axé sur *l'éthique de soi* et sur *le droit à la différence*. Le développement proposé aborde la synthèse à partir d'une analyse des entrecouplements inter phonétiques du substantif « hiad » qui donne les trois couples suivants : (I) hiad/houdoud et haddoun ; (II) hiad/hida et hady, et (III) [Hiād / ahad]. La problématique de fond revient à se demander si le « hiad » signifie « *non-alignement* » ou « *a-lignement* » et comment il pourrait représenter une éthique humaniste et naturaliste.

ABSTRACT : My aim is to elaborate a schema of « *hiad* », a term translated in French as « *non a-lignement* ». From an ethical point of view I consider it as a naturalistic humanism based on an ethic of autonomy and on the right to difference. The development proposed here approaches a synthesis from a phonetic analysis of « hiad » which gives the three following couples: (I) hiad/houdoud and haddoun ; (II) hiad/hida and hady, and (III) hiād /ahad. The main question is then whether « hiad » means « *non-alignment* » or « *a-lignement* » and how it could represent a naturalistic and humanistic ethics.

INTRODUCTION

Cet article porte sur les limites de l'*a-lignement* ou du *non-a-lignement* dont le dessein est d'élaborer un schème probable d'une éthique d'humanisme naturaliste arabo-musulmane. A partir de données phonético-étymologiques relatives à notre culture, il s'agirait de préciser dans ce qui suit la signification du substantif Hiad / حياء , traduit fréquemment en français *non-a-lignement*, et ce, à partir de l'entrecouplement des phonèmes constitutants ce concept reconstruit inter-phonétiquement de diverses manières : Hiad / haddoun / Hidàa / Ahad/

حياء / حدّ/ حداء/ أحاد

La question fondamentale, impliquée dans cette analyse sémantique de ces données phonético-étymologiques en rapport, est celle-ci : Quelle sont les déterminations probables pour le substantif Al-hiad/حياء ? Indique-t-il authentiquement un *a-lignement* ou un *non-alignement* ? Pourrait-il représenter une valeur éthique d'humanisme naturaliste ?

§ 1. — LA SIGNIFICATION USUELLE DU HIAD / الحياء

En arabe, il est fréquemment traduisible en tant que « *non-alignement* ». C'est une signification qui s'est répandue suite à l'avènement de L'O.N.U. et à la constitution de multiples organisations culturelles et politiques. D'où la diffusion d'une opinion publique discriminatoire de la valeur du Hiad/حياء , devenu depuis synonyme de fuite, d'évasion et de démission à l'égard de tout devoir et de toute assiduité et engagement civile et morale. D'une part le fondement d'une telle opinion est fragile et, d'autre part, il s'adresse, pour ainsi dire, à tout le monde et surtout aux différents alliés qui sont souvent opportunistes. Une reprise analytique phonético-étymologique ou inter phonétique et socio-politique s'est imposée en vue de réhabiliter ce concept à partir de sa signification d'origine. Étant ambigu, il est prêt à renvoyer, à la fois, à un état d'affection positive (*affectio*) et à un état d'affection négative (*affectus*). L'analyse devrait dégager l'adéquation ou la non-adéquation de ce concept avec la structure sémantique de l'humanisme naturaliste.

§ 2. — LE HIAD : UN PARADOXE UNIVOQUE

Partant de l'éclaircissement de la confusion impliquée dans l'opinion publique relative à ce concept de Hiad, on a dû en dévoiler trois racines étymologiques : hada / حدّ , haddoun / حدّ , ahad et ahād / أحاد et hida / حداء et hady / حادي (chamelier). En principe, le hiad/حياء est dérivé de hada/حدّ qui est utilisé en arabe antique suivant deux formes : hāda ʕan/ حدّ عن , c'est-à-dire : s'évader et éviter, et hāda ila/ حدّ إلى , c'est-à-dire : s'éloigner et s'allier. Les linguistes arabes antiques ont justifié la seule signification du hiad en tant qu'éloignement par rapport au plan et à la droite, ce qui implique une signification négative de ce substantif conçu fréquemment comme non-alignement et fuite ou

A-lignement / non a-lignement

évasion du chemin droit. Or le hiad/ حياذ indique aussi, moralement, l'éloignement d'un danger ou d'un mal. La signification du concept en question s'avère impliquée dans le champ de l'équivocité, et fait partie de ce qu'on appelle en arabe antique les adhdad / الأضداد , c'est-à-dire, les paradoxes.

L'étymologie fondamentale, par le biais de l'inter-phonétique, devait nous éclaircir à propos de la véritable signification du substantif en question. Dans ce contexte, il faut retenir que la signification du substantif haddoun / حدّ du verbe haddada/ حدّد indique : limiter et interdire, ce qui est d'ailleurs exprimé par la signification du nom hadid/ حديد , c'est à dire : le fer, et ce, pour sa dureté et la difficulté de le faire fondre facilement. C'est dans ce sens que la signification de haddoun / et houdoud / حدود renvoie à la signification de *détermination*, c'est-à-dire la distinction entre deux limites extrêmes, ou entre deux champs et entre deux concepts différents ou contradictoires, ce qui convient au concept d'origine latine *définition* qui signifie *la détermination* en tant que négation : *toute détermination est une négation*.

Un autre essai d'éclaircissement nous aiderait probablement à nous débarrasser de cette équivocité pour ne retenir qu'un sens univoque. Il faut percer dans le *lato sensu* à travers l'entrecouplement inter-phonétique des phonèmes et éclaircir les métaphores en rapport. Le linguiste arabe antique, qui nous a renvoyé à cette origine étymologique du substantif hiad/حياذ en tant que fuite et évansion, prenait en compte le repère mathématique et géométrique euclidien. D'où il suit que la signification usuelle de l'*éloignement* et de l'évasion par rapport au plan est négative. Dans ce contexte et du point de vue éthique, le verbe hada/ حد signifie : se tromper, feindre et errer. Cette signification est impliquée dans l'éthique idéaliste de jadis, et c'est pourquoi elle reste valable seulement en logique scolastique mais elle n'est pas valable dans toute théorie ou, dans toute science absolument. D'autre part, le concept hiad / حياذ , en tant que *prudence*, s'avère bien un devoir moral et social vis-à-vis de soi-même et de l'autre. Les significations idéales du hiad / حياذ se révèlent même absurdes dans le nouvel contexte des mathématiques non-euclidiennes (géométries à courbure négative, comme celle de Lobatchevski et Bolyai, et des géométries à courbure positive comme celle de Riemann. La raison en est que, dans ces géométries, le hiad, en tant que déviation et / ou fuite, devient nécessaire parce qu'il est adéquat par rapport aux nouveaux paramètres de ces espaces à trois dimensions.

Un autre entrecouplement inter-phonétique de la même racine, hiad, révèle encore d'autres significations de dérivés reconstruits inter-phonétiquement : hada/حدا , qui veut dire *poursuite* ou *accompagnement des chameaux*. En effet, le hady / الحادي est le chamelier qui accompagne les chameaux en suivant le rythme de leur marche, tout en chantant et, comme on dit en arabe antique, « ihtada allaylou annahar / احتدى الليل النهار » c'est-à-dire : « la nuit suivit le jour ». On appelait aussi les pieds alhawady/الحوادي parce qu'ils suivent les mains. Par là il

s'ensuit que la plupart des significations de la racine hiad/حياد et ses dérivés, reconstruits inter-phonétiquement, se partagent la signification univoque suivante : *suivre et accompagner, tout en respectant les limites et les déterminations*, i.e. s'engager et être assidu dans le seul sens d'une détermination présumée à dessein.

Le seul dérivé du même substantif hiad/حياد qui semble faire exception est : tahadda/تحدى, c'est-à-dire, *défier*, utilisé en cas de combat et de concurrence. Mais, là aussi, nous aurions raison de tenir bon et de réduire cette signification du défi, apparemment contradictoire, à la même signification univoque, c'est-à-dire que, celui qui défie (yatahadda/يتحدى), ne se comporte ainsi violemment que sous l'influence de son attachement fort et fidèle à une croyance quelconque et aux déterminations et aux devoirs qui lui sont associés. Par conséquent, la seule signification univoque du substantif hiad/حياد et de ses dérivés, constitués par des reconstructions inter-phonétiques — haddoun et haddada et houdoud/حدّ و حدّ و حدود, hāda hādy et hidā/هداء و حداء و حداء و حداء, et ahad, ahād /أحد و أحاد, — est : suivre les limites ou les déterminations et accompagner en suivant les rythmes. D'où la signification de l'assiduité et de l'engagement. Ainsi, l'autre signification répandue : fuite, évasion et éloignement, est équivoque et presque absurde parce que non adéquate étymologiquement. D'autant plus qu'à partir de la logique de l'étymologie fondamentale (الاشتقاق الكبير), il est certes adéquat de concevoir le hiād/الحياد, (supposé non-alignement), comme hidā/هداء, i.e. accompagnement rythmé psychologiquement, mentalement, spirituellement et socialement des déterminations choisies selon les normes présumées en rapport avec les lois et les droits civils (révélés ou établis).

L'entrecouplement du hiād/حياد avec ahād/أحد و أحاد ne devait pas, lui non plus, renvoyer au sens usuel du non-alignement car ahād et ahād signifient en principe le singulier et l'indépendant. Alahad est aussi l'un des noms de Dieu (le très haut) ce qui est confirmé par la sourate d'alahad/l'unique :

" قل هو الله احد الله الصمد لم يلد ولم يولد ولم يكن له كفوا احد "

« Dis : Dieu est un. C'est le dieu éternel. Il n'a point enfanté et n'a point été enfanté. Il n'a point d'égal ».

Là aussi, si le hiād/حياد est non-alignement, il l'est comme non-alignement spécifique au divin, c'est-à-dire, à dieu alahad /الأحد et aux ahād/الأحاد, c'est-à-dire, les singuliers, les neutres ou les indépendants. Cette conception rappelle, elle aussi, l'accompagnement rythmé du chamelier (le hādy /الهادي ou la poursuite des pieds pour les mouvements des bras. Il s'agit là donc d'une assiduité, ou d'un engagement éthique et moral de la part des singuliers. Ceux-ci s'attachent aux lois et aux devoirs et les suivent minutieusement en vue d'incarner l'unité sociale des citoyens et les faire éviter ainsi l'anarchie. Il s'agit

d'une assiduité rare et exceptionnelle en suivant, nous l'avons vu, un rythme unique et homogène : psychologiquement, mentalement, rationnellement et socialement...).

Quant à l'origine sociopolitique est historique de l'avènement de la signification répandue du hiad / حياء comme fuite, évasion et même démission, elle est probablement la même que celle qui a engendré la permission aux personnes peu éduquées de commettre des fautes et des erreurs de langue (de grammaire et de conjugaison par exemple). Il se trouve ensuite que cette tolérance a l'avantage de faciliter la communication en langue arabe et l'union des arabes avec leurs alliés ; autrement, ceux-ci l'auraient quittée et ils auraient utilisé une autre langue. De même, en vue de favoriser et de consolider l'union des arabes et des musulmans, les linguistes et les savants arabes de la sémantique et de la sémiologie ont dû tolérer aux arabes et aux nouveaux convertis à l'islam leurs erreurs linguistiques et l'emploi des substantifs équivoques à tort et travers surtout pour le cas de adhdad/الأضداد, c'est-à-dire, les paradoxes. En fait, la saisie d'une telle signification étymologique de fond et authentique n'est pas accessible à l'esprit des personnes peu éduquées, exception faite de quelques cas rares.

Le CORAN nous éclaire l'ambiguïté de ce substantif — adhdad/الأضداد — dans des versets relatifs à la prédétermination divine des droits et des lois à la manière des commandements. Ces versets sont relatifs, selon les *mou3tazilites* (logiciens de l'époque abbasside), aux menaces de dieu (alwa3d/الوعد) et qui sont tous décisifs sans ambiguïté. Il est possible de réduire ces versets à trois ordres :

(I) Ne pas transgresser les prescriptions divines.

(II) Ordonner en convenance avec le « consensus unanime » et interdire ce qui est rejeté et inavoué.

(III) L'éthique de soi.

Ces versets sont décisifs quant à la distinction (a) entre le juste et l'injuste et (b) entre les croyants et les athées. D'où cette assertion décisive : commettre l'injustice et transgresser les prescriptions divines signifie, ipso facto, commettre une injustice envers soi-même. L'abus de pouvoir, dont nous parlons de nos jours, est identique au fait de transgresser les prescriptions divines. Le hiad / الحياء, conçu comme non-alignement, fuite et évasion, n'est ainsi supposé valable que d'un point de vue sophistique défendu par une communauté ou par un clan au détriment d'un autre. Par contre le hiad/الحياء, conçu positivement, n'est éloignement qu'en tant que tentative de préservation de soi-même ou d'une autre personne contre tout danger ou tout mal probable. Il s'agit d'une prudence pour ne pas transgresser les prescriptions divines ou celles établies internationalement dans le cadre de droits de l'homme. Ces prescriptions, ainsi conçues, sont déterminées dans le cadre des normes de la nécessité assimilées d'un point de vue éthique en accord avec la liberté civile. C'est ce qu'exprime le verset adressé au prophète : « tiens-toi bien droit avec ceux qui ont déclaré leur conversion (sourate verset 112), ou bien aussi : « tiens-toi bien droit comme on te l'a ordonné et ne suit pas leurs convoitises » (sourate aschoura-verset : 25). Une objection probable réclame que

là il s'agit d'une révélation et n'a rien à voir avec la *res publica* et les affaires publiques impliquées par elle.

Toutefois, ces prescriptions restent toujours adressées à l'homme (le seul successeur exceptionnel de dieu) et qui se sont transmutes en lui psychologiquement en des ordres de la conscience inculqués dans telle personnalité de base ou dans telle autre qui ne se réfère pas à des règles hétérogènes. Le statut d'une telle conscience ne serait que celui du hiad / حياء — non-alignement — en tant que statut d'assiduité et d'engagement envers des prescriptions de droit (révélées ou établies), ou bien envers la prescription, englobante et restrictive, de ce qui est connu comme légal, ainsi que l'interdiction de ce qui est unanimement rejeté. Ceci renvoie probablement à la prescription divine d'être musulman, c'est-à-dire croyant en un dieu unique. Dieu dit dans le CORAN : « J'ai ordonné de se résigner au dieu du monde » (sourate Dhafer-verset : 66) et, aussi, en accord avec l'actualité. Ces prescriptions de *se tenir bien droit...*, *d'être musulman*, etc... seraient, en principe, représentées par l'axe de *l'éthique de soi* en philosophie, lequel est lui-même axé sur le droit à la différence.

§ 3. — QUELLE ACTUALITÉ POUR L'HUMANISME NATURALISTE ?

La signification du hiad/حياء, conçu comme non-alignement, nous a révélées, suite à l'analyse inter-phonétique, une conception objective et même naturaliste, et ce, à partir de l'entrecouplement avec les substantifs houdoud/حدود, ahad/احد, et hadid/حديد ce qui octroie au substantif en question la signification de dureté et de résistance pourvu d'une valeur éthico-politique. En tant que tel, il est d'une part prêt à une réductibilité au champ sémantique du naturalisme, et, d'autre part, à celui de l'humanisme. D'après le naturalisme intégral et repensé de Miguel Espinoza,

rien n'existe en dehors de la nature ; tout ce qui existe est naturel, produit d'une série de causes naturelles, y compris bien entendu l'homme et les faits qui le touchent de près : son existence, l'histoire et sa connaissance, les valeurs éthiques et esthétiques ».¹

Il est à remarquer ensuite l'interférence sémantique entre naturalisme et humanisme car les substantifs homme et humain sont dérivés de la racine latine omne/homo qui signifie être animé ou vivant. Par contre l'humanisme antique renvoie à un idéal métaphysique qu'exprime bel et bien les notions d'idéa / upokeimenon (substance) et ousia »-essence). Ainsi, la définition objectiviste et naturaliste de l'humanisme s'impose.

L'avènement de l'humanisme d'Erasmus et de celui de Montaigne, quoique sceptique, ainsi que l'avènement du cogito cartésien ont dû transgresser l'idéalisme antique pour lui substituer le réalisme ou, plutôt, un humanisme réaliste. Sauf qu'un subjectivisme axé sur le cogito a été substitué à l'ousia de la métaphysique antique. Puis une transcendance cogitationnelle dix-septième s'est imposée

¹ Miguel ESPINOZA, *Repenser le naturalisme*, L'Harmattan, Paris, 2014, pp. 10-11.

suite à l'appui de l'existentialisme contemporain. Seulement, l'évolution remarquable des sciences humaines a changé relativement la direction de l'humanisme moderne pour l'orienter dans le champ naturaliste et scientifique.

Mme Patt Duffy Hutcheon, sociologue et humaniste, appuie, pour sa part, cette nouvelle dimension de l'humanisme naturaliste et elle serait donc d'accord avec le naturalisme tel qu'il a été défini par M. Espinoza. Voici ce qu'elle écrit :

Les humains sont une partie intégrale de la matière de l'univers, pas moins naturelle que toute autre partie. Cela implique qu'aucun autre composant spirituel mystérieux n'a été injecté à aucun moment durant le processus de notre émergence et que nous n'avons aucun accès mystérieux à une conscience au-delà de celle créée par l'accumulation de notre expérience de la nature. Et cela implique que les actions et les relations humaines sont sujettes aux lois de causes et effets comme celle de n'importe quelle entité.

D'où une disqualification de l'être humain et de l'importance de sa liberté due à la réductibilité du phénomène humain aux lois de la nature et aux rapports de causalité. Le projet ainsi proposé consiste en la concentration des humains sur la connaissance objective. D'où cette hypothèse : « il faut observer et expliquer nos expériences et aussi valider les explications ». C'est par là qu'il est possible de construire des connaissances capables de prédire et, par conséquent, d'influencer le cours des événements.

Les autres, les prétendues sources de vérités qui ne le sont pas vraiment, nous ont conduits à de coûteuses erreurs. C'est cette voie naturaliste et scientifique qui nous permettra donc de restreindre bien la marge des erreurs et des illusions dues aux sources mystérieuses traditionnelles de la connaissance. Toutefois cet humanisme, naturaliste et objectiviste, ne pourrait pas échapper toujours à l'impact inéluctable du mystérieux de jadis. Car il arrive que même la causalité, concept clé de cette doctrine, implique quelques connotations métaphysiques et fictives aussi bien dans les sciences humaines que dans les sciences naturelles.

En effet, le concept clé de probabilité, dans les sciences, appuie bien la capacité de la valeur critique de cette supposition : la portée métaphysique et mystérieuse du concept de causalité. La signification éthico-politique du substantif hiad/حياد en question rejoint celle de la distinction entre l'humanisme et les humains soulignée par Mme Patt Daffy Hutcheson : c'est la capacité morale de l'humanité. Les humains, en fait, sont capables d'acquérir des valeurs, de créer des idéaux et de faire des choix qui opèrent pour diriger et former le caractère même qui en fut l'origine.

§ 4. — L'ÉTHIQUE DU HIAD/حياد : UN HUMANISME NATURALISTE

En se délivrant de l'équivocité du substantif hiad/حياد, interprété comme non-alignement mais impliquant pacifisme et opportunité, celui-ci s'impose conséquemment en tant qu'axe d'une éthique d'humanisme naturaliste. Celle-ci est

érigée par l'ordre de l'éthique de soi. Cet ordre est celui de l'assiduité et de l'engagement envers les devoirs, les lois et les droits civils, surtout que l'éloignement que signifiait le hiad/حياد est, en fait, alignement par rapport à l'acception idéaliste de la géométrie euclidienne. En tant que tel, cet alignement est plutôt révérence à l'égard du statut idéal du plan euclidien, ou par rapport à l'image théologique de dieu qui *se tient droit sur le trône* (sourate assajda et foussilat). De ce qui précède il suit que le hiad /حياد, étant un paradoxe qui fait partie des adhdads/الأضداد, se présente comme un paradoxe univoque : il signifie soit prudence durant l'accompagnement, comme le chamehier, et, par conséquent, assiduité aux prescriptions, aux devoirs et aux droits, ou, alignement par révérence.

En ce qui concerne le repère historique de la signification fréquente du hiad/حياد (non-alignement) : il s'agit de l'avènement de la multitude des sectes suite à la mort du prophète, surtout l'avènement des khawarejs, les adeptes de l'imam Ali ibn abi taleb qui ont déclaré leur indépendance à l'égard de Mouzawia. Le repère ici est la *grande discorde* des musulmans qui s'est finie suite à l'arbitrage entre le représentant de l'Imam Ali ibn Abi Taleb abou moussa alachzari et celui de *Mouzawia* Amrou ibn elzas, par la victoire de *Mouzawia* et le défaite de *l'imam Ali Abn abi Taleb*. Les khawarejs n'ont pas tenu parole et ils ont persisté à ne pas reconnaître le résultat de l'arbitrage, d'où leur extermination lors de la guerre de Nahrawen à cause de leur fanatisme excessif.

À ce propos une question s'impose : est-ce que tout non-alignement – suivi ensuite à travers l'histoire – est réductible à cet événement historique de *la grande discorde* ? Mais ne faudrait-il pas plutôt prendre en compte les changements anthropologiques qui ont dû influencer le cours de l'histoire, à tel point que des transmutations spécifiquement différentes ont dû altérer même les fondements authentiques de l'Islam. C'est pourquoi il n'y a plus moyen de réhabiliter les véritables conjonctures de la grande discorde. Il faut donc se référer à un autre repère pour éclaircir le phénomène de l'alignement et du non-alignement décelable dans les conjonctures de la modernité. Nous relevons dans ce contexte deux origines qui représentent les premiers signes et qui préparent progressivement à la constitution de l'unité stratégique du non-alignement institutionnalisé :

Le premier repère pour clarifier le phénomène de l'alignement et du non-alignement est cartésien. Son fondement est le cogito : il signifie la liberté de penser et la pluralité des méthodes impliquant le droit à la différence personnelle et collective. Ce projet philosophique a été incarné par l'avènement du non-alignement politique institutionnalisé de certains états arabes, de l'Europe et de l'Extrême-Orient. Considérez l'entrecroisement de la maxime philosophique existentialiste de Sartre : « Ma liberté s'arrête là où commence la liberté de l'autre » avec la fameuse prescription divine : « voilà les déterminations de Dieu, ne les transgressez pas » (sourate-la vache-verset : 29). Malgré les contradictions saillantes entre la révélation et l'existentialisme, il se trouve que cet entre-

croisement appuie la continuité de l'élaboration des droits civils et positifs. L'idéalisme de ce statut des droits de l'homme est relativement restreint car il s'incarne de plus en plus à partir du respect des droits de l'autre, de la liberté de sa pensée et de sa croyance. Tout ceci est appuyé psychologiquement par le respect des choix et des décisions des autres aussi bien que par les limites de leur liberté et de leurs droits.

Le deuxième repère pour clarifier le phénomène de l'alignement et du non-alignement est rousseauiste. Il réside dans le fondement pratique des procédures de la liberté civile et des droits en rapport avec cette liberté en tant que figure de personnalisme ou de collectivisme. Ce statut des droits civils appliqués est fondé sur la présupposition de la bonne volonté, et ce, en faisant face à la nature agressive humaine. Le principe rousseauiste à propos des limites du plus fort s'énonce : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir »² auquel la majorité adhère sereinement. Ce statut des droits de l'homme, ainsi conçu, sert à agencer les procédures incarnant l'égalité et l'équité adéquatement aussi bien que la finalité authentique de l'humanisme naturaliste dont le dessein est la sauvegarde de la dignité humaine. Par-là, le statut du non-alignement s'éclaircit donc grâce au contrat social à partir des droits civils, ce qui suppose l'assiduité envers les droits de l'homme dans le processus de la citoyenneté civile prédéterminée par la conscience de soi.³ Ce processus impose une obligation dérivée de la conviction personnelle stricto sensu en accord avec la conviction du sens commun et de la volonté générale en tant que bonne volonté. D'où l'amointrissement de la valeur de l'opposition qui devient minoritaire.

Dans ce contexte relatif à la liberté du choix dans les élections, le non-alignement se révèle comme un critère décisif dans la détermination des procédures pratiques des élections représentant la volonté générale sans intervention aucune dans les choix des autres. En principe, la conscience civile et le bon sens commun restent les seuls déterminants irréversibles des choix du citoyen contre toute volonté particulière, et ainsi, contre toute volonté opportuniste. Toutefois, Jean-Jacques Rousseau reste prudent quant à l'application des procédures de la démocratie car elle implique toujours une dimension idéale. « Il n'y a pas en fait une démocratie au sens vrai du mot » a-t-il ajouté.

Actuellement, et avec l'avènement des nouvelles techniques de la télécommunication, l'humanité tient encore à cet idéal de la démocratie. Probablement les procédures des élections pourraient s'approcher graduellement de cet idéal dans le cadre d'organisations de moins en moins compliquées. En conclusion, on propose une représentation d'un statut de non-alignement, dans une certaine mesure adéquat, rationaliste et objectiviste, axé sur l'éthique de soi et

² Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat social*, L. I (1762), Ch. 3.

³ *Ibid.*, Ch. 4.

Charfeddine BOUGHDIRI

le droit à la différence. Le statut du non-alignement en tant qu'humaniste et naturaliste doit impliquer l'engagement ou l'assiduité rythmée envers les déterminations de l'éthique de soi, laquelle implique à son tour des valeurs en harmonie vitale avec la structure anthropologique de l'humanité actuelle et dans les limites des affaires de soi. C'est ce qui est exprimé à la fois par le concept grec *ethos*, c'est-à-dire le chez soi, et le concept arabe 'almourou'a / المروءة . D'où la probabilité de fonder la tolérance présupposant l'équité. Mais alors pourquoi user de ce pseudo concept non-alignement ? Car en effet le substantif «alignement» constitué de « a » préfixe de négation et « línea » (corde) suffit, stricto sensu, pour déterminer le statut de l'éthique de soi. Ainsi reconstruit, il signifie « ne pas suivre la corde » qui est prête à tout moment à s'altérer en une multiplicité de déviations et revêtir des formes géométriques à tort et à travers et contradictoires. Il faudrait plutôt prescrire un « a-lignement » adéquat au choix présupposé ou prédéterminé d'avance conformément aux critères et aux valeurs de l'éthique de soi axée sur le droit à la différence.

* * *

Charfeddine BOUGHDIRI

Agrégé de philosophie de Tunis
boughdiricharfeddine@yahoo.fr